

## **Appel à contributions au rapport 2018 de l'ONPV sur le thème du développement économique et de l'emploi dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville**

La loi de programmation pour la ville et la cohésion sociale de 2014 a structuré la conception et la mise en œuvre locales de la politique de la ville dans des contrats de ville organisés autour de trois grands piliers thématiques, dont un nouveau consacré au développement économique et à l'emploi. Cela se décline, par exemple, par la mobilisation accrue de dispositifs de droit commun pour les habitants des quartiers prioritaires (comme les contrats aidés) ou la création de dispositifs nouveaux (comme les mesures fiscales liées au commerce) et nécessite de la part des acteurs locaux une adaptation de leur organisation interne, en lien avec le portage intercommunal. Pour mieux apprécier et comprendre ces évolutions, le Comité d'orientation de l'Observatoire national de la politique de la ville a choisi de consacrer le rapport annuel de l'année 2018 à ces questions, qu'il s'agisse de travaux d'observation, d'analyses statistiques ou d'évaluation.

Les pistes à explorer pour analyser ce sujet sont nombreuses : évolution de la situation professionnelle des habitants, évolution de la situation économique des habitants ou/et des territoires (implantation d'entreprises...), conditions d'emploi et de travail des habitants, état des lieux de la mise en œuvre des dispositifs au bénéfice des habitants, qu'ils concourent directement (contrats aidés...) ou indirectement (engagement en service civique, scolarisation précoce, alphabétisation des nouveaux migrants résidant en QP...) à l'insertion professionnelle ou au maintien en emploi des habitants, ingénierie d'intégration des problématiques liées au développement économique et à l'emploi dans les équipes locales en charge de la mise en œuvre de la politique de la ville au sein des contrats de ville...

**Le présent appel à contributions vous permet de [candidater pour une contribution au rapport 2018 de l'Observatoire national de la politique de la ville](#).**

Cet appel à contributions s'adresse aux services statistiques, laboratoires de recherche, ou toutes autres unités compétentes (agences d'urbanisme, opérateurs...) sur les thèmes du développement économique et de l'emploi et/ou de ses implications dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville.

Les contributions pourront recourir à des méthodes quantitatives ou qualitatives et porter sur l'ensemble du territoire français ou sur un territoire plus restreint (notamment dans le cas de travaux qualitatifs).

Les personnes ou organismes intéressés sont invités à proposer une **intention d'article** (via le [lien joint](#)) présentant la question étudiée, les sources et méthodes utilisées ainsi que les résultats attendus **avant le 31 octobre 2017**.

Les auteurs dont le projet aura été retenu par le comité d'orientation de fin 2017 devront ensuite remettre leur **article rédigé au plus tard le 31 octobre 2018** pour révision. La publication serait rendue publique, après avoir été remis au Ministre en charge de la politique de la ville, fin 2018 / début 2019. Il sera publié sur le site de l'ONPV comme les précédents rapports annuels.